

Chronique d'un retour annoncé (première partie)

Claude Thiébaud

1957 Premier retour en France, après dix-sept ans d'absence. Pour permettre ce retour, un toit a été assuré à Saint-John Perse dans le midi de la France, en Provence maritime : maison offerte, « en hommage au poète d'*Exil*, de *Vents* et d'*Amers* », par un groupe d'admirateurs et amis littéraires d'Amérique. Saint-John Perse, sans passer par Paris, prend possession de sa propriété sur la presqu'île de Giens. Il y reviendra désormais chaque été, pour cinq mois, gardant pour le reste de l'année sa résidence en Amérique.

O.C., « Biographie », p. xxvii-xxviii

« Sans passer par Paris » ? Oui et non. Son amie Katherine Biddle a bien noté dans son Journal : « Le poète est arrivé à Paris le 23 mai, mais personne n'[était] au courant »¹. Il a assez vite repris un avion pour Nice. Ce n'est pas forcément un détail insignifiant, on le verra.

« Le poète » ? ou l'ancien diplomate ? Parce que ce n'est pas indifférent et pour ne pas trancher à la légère, appelons-le, comme Katherine Biddle le fait le plus souvent, par ses initiales, *AL*.

On peut corriger : le « groupe d'admirateurs et amis littéraires » est une fiction. Non pas évidemment que de tels amis et

¹ Le Journal de Katherine Biddle a été récemment édité par Carol Rigolot sous le titre *Saint-John Perse intime, Journal inédit d'une amie américaine (1940-1970)*, Cahiers Saint-John Perse, n° 20, « Les Cahiers de la N.R.F. » Gallimard, 2011, p. 339.

admirateurs n'aient pas existé, ni ne l'aient efficacement *supporté* aux États-Unis, mais la propriété des Vigneaux lui a été offerte par une seule personne, une femme, une autre de ses amies américaines, Mina Curtiss².

On peut préciser : *AL* n'est pas seul, une femme est du voyage, qu'il épousera l'année suivante à Washington. Qu'il connaît depuis 1948³. Non pas Mina, non pas Katherine, mais encore une autre amie américaine, Dorothy Russell, Dot pour les intimes, née Milburn. Encore un détail ? On verra que la décision du poète de se marier et celle de rentrer en France ne sont pas indépendantes. Même la perspective du Prix Nobel peut n'être pas sans rapport avec son retour : on s'est demandé autour de lui, et il a dû lui-même se demander, si le Prix « peut être décerné à un citoyen qui n'habite pas son pays »⁴.

Dix-sept ans qu'il était absent de France ? Le compte est bon, il était arrivé aux États-Unis, *via* le Canada, à l'été 1940. Comme nombre d'autres Français. Question : pourquoi, comme eux, n'est-il

² « La maison des Vigneaux, il la lui doit complètement et non à une anonyme fondation » (Mireille Sacotte, *Lettres à une dame d'Amérique, Mina Curtiss (1951-1973)*, *ibid.*, n° 16, 2003, p. 14). Pour autant, un groupe de donateurs s'est constitué, à l'initiative de Katherine Biddle, pour faire face aux frais de rénovation, d'ameublement et d'entretien de la maison (*cf. infra*, note 11). Autres sources pour le présent article, sur le séjour américain du poète-diplomate : Carol Rigolot, *Courrier d'exil : Saint-John Perse et ses amis américains (1940-1970)*, *ibid.*, n° 15, 2001, et, de Carol Rigolot encore, *Lettres atlantiques : Saint-John Perse, T.S. Eliot, Allen Tate (1926-1970)*, *ibid.*, n° 17, 2006.

³ Selon Renée Ventresque, *La « Pléiade » de Saint-John Perse. La Poésie contre l'Histoire*, « Études de littérature des XX^e et XXI^e siècles », n° 15, Classiques Garnier, 2011, p. 347. Elle apparaît pour la première fois dans le Journal de Katherine Biddle le 6 avril 1949 (Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime*, *op. cit.*, p. 169).

⁴ Question posée par Marthe de Fels à Katherine Biddle (Carol Rigolot, *id.*, 21 mars 1953, p. 301-302).

pas revenu dès la Libération ? Pourquoi, de « réfugié circonstanciel » aux États-Unis y est-il devenu un « immigré permanent » ? ⁵

Premier élément de réponse : il a fallu du temps pour que soient réunies les conditions matérielles de son existence en France. Parce qu'avant 1957, rien n'aurait été possible ? Il le dit ou plutôt le suggère : le don des Vigneaux a *permis* son retour. Mais cela ne signifie pas qu'il l'ait *déterminé*. Le poète dans son Pléiade n'évoque que cette seule question de domicile. Il y a fort à parier qu'ici comme en toutes circonstances, il brouille les pistes.

Car il lui faut certes un toit, mais pas n'importe lequel. Ni n'importe où. On va le voir, les solutions ont été plus faciles et rapides à trouver qu'on ne le pense souvent. C'est un premier point. Il lui faut aussi disposer de revenus. C'est un deuxième point à éclaircir. Le poète n'en dit rien. La solution fut plus longue à se dessiner. Nous nous limiterons ici à ces deux points.

Au delà des questions d'intendance, si importantes soient-elles, il est bien d'autres enjeux dont il conviendra de prendre la mesure. Politiques. Alors que sur la question du toit à trouver, des moyens de vivre à prévoir, *AL* peut agir, réfléchir à des solutions, décider de les mettre en œuvre ou non, selon un calendrier et des modalités dont il a en grande partie la maîtrise, il en va autrement pour le reste : il n'est que l'observateur de la situation politique en France et de son évolution et il ne dépend pas de lui qu'elle soit telle ou telle. Tout au plus quant au souvenir qu'on y a ou pas conservé du diplomate, peut-il choisir de se faire oublier et de parier sur le temps qui passe, ou bien d'intervenir pour corriger son image. Jusqu'au moment où il jugera que les conditions *politiques* de son retour seront réunies. Cet autre aspect du problème sera abordé dans une autre étude.

*

⁵ Renaud. Meltz, *Alexis Leger dit Saint-John Perse*, « Grandes biographies », Flammarion, 2008, p. 722.

Souffle de Perse n° 15 • 58

Un toit, des revenus réguliers, *AL* avait tout cela aux États-Unis. Ni l'un ni les autres ne lui étaient assurés en France. Pour revenir, il lui fallait qu'ils le fussent.

Un toit d'abord. Mais pas n'importe lequel. Et cela indépendamment de sa situation géographique. Parce que s'il ne s'agissait que d'avoir un toit en France, il sait pouvoir disposer de la maison que Marthe de Fels, son amie d'avant-guerre, toujours si proche de lui malgré la distance, possède en effet en Normandie et qu'elle garde pour lui. Et où elle rêve de l'installer. Depuis des années elle se démène pour qu'il (lui) revienne.



photo parue dans *Le Figaro* le 1^{er} février 1988

Les correspondances et journaux intimes récemment publiés attestent de la continuité d'un lien très fort, même après 1940, entre Marthe de Fels et le poète. Aux ouvrages déjà cités, ajoutons les 1 600 pages du *Journal inutile (1968-1976)* de Paul Morand, Laurent et Véronique Boyer éd., 2 volumes, « Les Cahiers de la N.R.F. », Gallimard, 2001.



Portail de *La Bétulie*, propriété de Marthe de Fels à Varangeville-sur-Mer, près de Dieppe (état actuel, photo C. Thiébaud)

Cette maison, *AL* finira par lui dire qu'il n'en veut pas. En mars 1952. Marthe était aux États-Unis tout exprès pour le rencontrer. Katherine Biddle, à qui Marthe ne cache rien, note dans son Journal :

Marthe 45 minutes au téléphone Elle est affligée au sujet d'*AL* et me demande s'il rentrera en France. Il lui a dit qu'il s'ennuierait en France et lui a conseillé de vendre la maison normande qu'elle a toujours gardée pour lui⁶.

On peut se demander ce qui ennuerait le plus *AL*, de la Normandie ou de devoir dépendre de Marthe. On verra qu'à cette date de 1952, il a d'autres projets en train de prendre forme.

La maison qui lui sera offerte en France par son amie américaine, laquelle, au mieux – ou au pire – ne fera que de rapides

⁶ Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime, op. cit.*, 10 mars 1952, p. 271. Marthe de Fels a été inhumée en 1988 dans le cimetière de Varangeville-sur-Mer. Sur sa tombe (un simple bloc de granit gris), la silhouette d'une voile. Georges Braque est inhumé à deux pas.

et exceptionnels passages aux Vigneaux, lui garantira une plus grande indépendance par rapport à sa bienfaitrice.

Contrairement ce qu'on lit souvent, parce qu'il a voulu en convaincre, *AL* n'a pas hésité longtemps entre la Bretagne – et plus précisément les Côtes-du-Nord, ainsi qu'osait encore s'appeler ce département – et le Sud ensoleillé de la Côte d'Azur. Et il n'a pas fallu longtemps à Mina Curtiss pour trouver une propriété qui réponde exactement aux désirs du poète, si précis qu'aient été ces désirs⁷. Ce n'est en aucune façon le temps pris par Mina à mener ses recherches, ni la difficulté du poète à surmonter un hypothétique attachement atavique pour l'Atlantique, qui ont retardé son retour en France. C'est seulement en 1955 que Mina a commencé ses recherches, parce que c'est alors seulement qu'*AL* a décidé de rentrer. A partir de ce moment, tout est allé très vite : la longue note par laquelle *AL* a précisé à Mina son attente (il s'agissait alors de l'achat d'une île devant Trebeurden) date en effet du début de 1956⁸ et il n'a fallu qu'un an pour qu'elle trouve son bonheur (?) puisque fin mai 57 *AL* découvre les Vigneaux. Le contrat notarié est signé le 22 juin suivant.

C'est le fait qu'*AL* n'ait rien voulu ou pu décider avant 1955 qui a tout retardé. Auparavant le sujet était seulement dans l'air, il revenait régulièrement dans les conversations, dans les lettres, un jour son retour était prévu pour tel mois, un autre jour, on ne parlait que d'obstacles réputés insurmontables.

*

⁷ Les Vigneaux présentent tous les avantages et aucun des désavantages de la maison et de la propriété du Cap-Ferrat dont l'acquisition a un temps été envisagée (cf. la note, non datée, dans Mireille Sacotte, *Lettres à une dame d'Amérique*, *op. cit.*, p.213-216).

⁸ Cette première note est jointe à une lettre d'*AL* à Katherine Biddle du 5 janvier 1956 (*ibid.*, p. 209-211).

Entre autres questions non résolues, celle des moyens qui permettraient de vivre en France. La rénovation, l'ameublement, l'entretien de la maison et même l'extension de la propriété, Katherine Biddle avec quelques amis qu'elle a sollicités y ont pourvu⁹. Dans la note où *AL* précisait ses désirs (à propos il est vrai de la première maison dont l'achat avait été envisagé), il avait bien précisé : « Achat de la propriété et de toutes ses constructions, restaurées à l'identique et sur pied d'une parfaite remise en état »¹⁰. Voilà pour l'entretien de la maison, mais pour tout le reste ? Le poète n'a pas de fortune personnelle. Quels pourraient être ses revenus ? Qu'il ait été « réintégré dans ses droits à la Libération de la France », c'est une chose, qu'on ait bien voulu considérer rétroactivement qu'il avait été en activité de 1940 à 44, ce sera important quand il s'agira de calculer sa retraite, et qu'on l'ait « remis en disponibilité dans le Service diplomatique à compter du 1^{er} septembre 1944 », c'était parfait sauf que cela ne lui donnait pas non plus les moyens de vivre. Il lui aurait fallu exercer une fonction rémunérée. On lui en a bien proposé, il a tout refusé, car seul lui importait de retrouver son poste de Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères. Ou alors de l'ONU mais cela ne dépendait pas du gouvernement français¹¹. Sur place, il aurait pu agir sur les décideurs et d'obtenir un poste conforme à ses désirs¹². Tel n'était pas le cas. Résultat, il ne percevra, quand « finalement [il aura été] admis à faire valoir ses droits à la retraite le 21 janvier 1950 », que sa pension¹³.

⁹ A hauteur de 200 000 € pour la rénovation et l'entretien (Carol Rigolot, *Lettres atlantiques*, *op. cit.*, note de la page 212).

¹⁰ Mireille Sacotte, *Lettres à une dame d'Amérique*, *op. cit.*, p.209.

¹¹ Sur les souhaits d'*AL* et les propositions qui lui ont été faites ou envisagées, voir Renaud Meltz, *Alexis Leger*, *op. cit.*, p. 705 et suiv.

¹² « Il lui faudrait être sur place pour obtenir quelque chose » (Marthe de Fels à Katherine Biddle, in Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime*, *op. cit.*, 16 mai 1946, p. 127).

¹³ *O.C.*, p. 1097-1098 pour toutes les citations de ce passage. Formulations voisines p. xxiv.

En fait il ne percevra rien du tout : « Tous ses revenus français, sa retraite d'ambassadeur et ses minuscules droits d'auteur, [étaient] reversés à sa sœur Éliane »¹⁴. Alors qu'aux États-Unis...

Aux États-Unis, en 1946, sa situation financière était justement en train d s'améliorer très sensiblement. Et c'est juste à ce moment qu'il devrait partir et tout perdre ?

Dans les tous premiers temps, jusqu'en 1942, il a dû vivre très petitement. C'est de cette époque qu'il aurait, si on l'en croit, « bien des nuits », sinon fait les poubelles, du moins ramassé, à New York, « au milieu des camions qui déchargeaient les marchandises tropicales, [...] quelque banane trop mûrie ou un ananas avarié ». « Et les nègres se mettaient à rire... »¹⁵. A partir de 1942, sa situation s'est améliorée, il a perçu un traitement (ou plutôt une bourse)¹⁶ pour son travail à la *Library of Congress* mais il avait encore apparemment juste de quoi vivre, si bien que, quand Marthe de Fels vint le voir une première fois en 1946 (la bourse lui fut versée jusqu'à cette date), elle fut effrayée de ce qu'elle découvrit et lui

¹⁴ Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime*, *op. cit.*, 22 septembre 1952, p. 285.

¹⁵ Confiance d'AL à Alain Bosquet, *La Mémoire ou l'oubli*, Grasset, 1990, p. 257.

¹⁶ En janvier 1942, Archibald MacLeish, Directeur de la *Library of Congress*, en est encore à finaliser son projet d'une bourse pour AL à hauteur de 3 000 \$ annuels (lettre à Katherine Biddle (*ibid.*, 16 janvier 1942, p. 54). Il ne sait trop comment faire car il dispose de trop d'argent pour cette bourse s'il additionne les 1 200 \$ offerts par la Fondation Rockefeller, les 500 \$ promis par Katherine Biddle elle-même et une donation anonyme de 2 000 \$, total 3 700 \$. Même en se passant des 500 \$ de Katherine Biddle, il a encore 200 \$ de trop. On ne sait à combien s'est finalement élevée la bourse qu'a perçue AL de 1942 à 1946. 3 000 \$ font environ 29 000 € 2010. A noter qu'il s'agit bien d'une bourse privée, et non, comme l'affirme Renaud Meltz, d'un traitement qu'Archibald MacLeish aurait fait verser à AL par la *Library of Congress* « en dérogeant à toutes les règles de l'institution » (Renaud Meltz, *op. cit.*, p. 724). Dans sa « Biographie » (*O.C.*, p. xxiii), AL précise bien qu'il a accepté le poste « après s'être assuré que la situation aménagée là en sa faveur ne relev[ait] d'aucun budget officiel américain, mais d'une libre dotation privée, constituée entre les mains du poète Archibald MacLeish, Directeur alors de cette Bibliothèque nationale ».

acheta des casseroles¹⁷. Quant au travail lui-même... *AL* a raconté aux Biddle les « tristes journées à la Bibliothèque du Congrès. Il « croyait [à tort] que son salaire venait du gouvernement et qu'il devait donc être à son bureau des 9 heures ». Circonstance aggravante, pour s'y rendre, il lui fallait « prendre le bus avec des noirs enrhumés ». Il se sentait misérable¹⁸.

On peut comprendre qu'il n'ait pas souhaité rentrer en France juste au moment, 1946, où une nouvelle bourse, bien plus importante, lui était attribuée presque sans contrepartie, pour une période de trois ans renouvelable. Grâce à des amis et admirateurs américains, aussi bienveillants qu'influents et fortunés. Ils ont d'ailleurs fait plus que de le sortir de sa misère puis de lui garantir un minimum vital, ils l'ont volontiers hébergé chez eux ou bien, avec ou sans eux, dans telle ou telle de leurs résidences secondaires, ils l'ont emmené au spectacle, en croisière, l'ont associé aux fêtes et réceptions de l'aristocratie américaine. Sur quels amis et admirateurs pouvait-il compter au milieu des ruines de la France de l'après-guerre ?

Grâce au poète Allan Tate notamment, *AL* a en effet obtenu, non plus un emploi rémunéré, mais une bourse offerte par le couple Paul et Mary Mellon et la Fondation Bollingen qu'ils avaient créée, avec pour seul engagement celui, fort léger, d'accorder à la Fondation l'exclusivité des éditions bilingues de ses œuvres aux États-Unis. Il avait alors le sentiment d'être le seul à ne pas être rentré au pays, Pertinax et sa femme ayant été les derniers à partir,

¹⁷ Témoignage oral de Jacqueline Janet (printemps 2011), amie de Marthe de Fels, à l'auteur de cet article.

¹⁸ Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime*, 15 février 1966, p. 366. Son erreur venait de ce que, comme s'il était un employé ordinaire, il recevait chaque mois un chèque de la *Library of Congress* mais l'origine des fonds était bien privée.

à l'été 1945¹⁹, beaucoup faisaient pression sur lui pour qu'il se décide à rentrer en France, Marthe de Fels le souhaitait vivement, au point de « seriner Francis [Biddle] pour aider Alexis à rentrer en France »²⁰. La bourse a contribué à le retenir en Amérique

Car rentrer en France, c'était pour lui en perdre le bénéfice, du moins il le craignait²¹. Elle faisait mieux que prendre le relais de la bourse qu'il percevait pour son travail à la *Library of Congress* et dont le versement s'est interrompu au cours de l'année 1946 (Archibald MacLeish, appelé à d'autres tâches en 1945, n'était plus là pour le lui garantir). La bourse de la Fondation Bollingen améliorerait sensiblement sa situation. Le fait d'en dépendre pour vivre n'était certes pas pleinement rassurant, la bourse était en effet renouvelable tous les trois ans (*AL* avait demandé en vain tous les six ans) et elle était relativement modeste au début, mais c'était assurément mieux que rien, comme en France. D'autant que ses amis obtiendront que la bourse soit augmentée (de 250 à 300 puis 350 \$ mensuels²²) et ne soit plus décidée pour trois ans mais soit permanente aussi longtemps que vivraient Paul et Mary Mellon. Au cas où, pour une raison ou une autre (par exemple la mort de ses mécènes), elle ne serait plus versée, John Marshall, Directeur de la Fondation Rockefeller depuis 1933, avait assuré *AL* que celle-ci

¹⁹ Pertinax parti, il n'a plus « aucun compatriote pouvant franchir [s]on seuil » (lettre à Francis Biddle, 31 juillet 1945, Carol Rigolot, *Courrier d'exil, op. cit.*, p. 130).

²⁰ *Ibid*, 7 avril 1947, p. 149.

²¹ La bourse de la Fondation Bollingen en réalité continua de lui être versée après 1957 (jusqu'en 1966, on verra comment).

²² Pour information, 300 \$ de l'époque (3600 \$ annuels) font 2 900 € 2010 (34 800 € annuels), soit à peu près trois fois le SMIC en France. Annuellement, la bourse de la Fondation Bollingen (3600 \$ annuels) est de 600 \$ supérieure à sa précédente bourse (+ 5 800 € 2010), et de 1 200 \$ (+ 11 600 €) quand elle sera de 350 \$ par mois.

« prendra[it] la relève »²³. Autre possibilité dans la même éventualité, plus astreignante mais financièrement intéressante (14 000 \$ annuels), *AL* prévoyait d'accepter d'occuper la « chaire de poétique dite chaire Charles Eliot Norton » à Harvard. La proposition lui a été faite dès 1946 et renouvelée en 1952²⁴.

Il savait que se réinstaller en France, c'était, sur le plan financier, lâcher la proie pour l'ombre. A moins qu'il ne s'y installe pas vraiment mais y séjourne seulement. Il en exprime l'idée dès l'été 1946 :

Son seul désir est de trouver le moyen de subsister et d'écrire. Pour cela il vaut mieux vivre à l'étranger et rentrer seulement en visiteur²⁵.

D'où sa demande que sa bourse soit augmentée : les 250 \$ mensuels sont « en tout cas insuffisant[s] pour engager définitivement l'orientation actuelle de ma vie, sur la base littéraire que j'envisageais, avec résidence en Amérique et séjours en France »²⁶. La bourse fut augmentée et on sait qu'à partir de 1957, il a passé une partie de l'année en France, l'autre en Amérique, si bien que la bourse put continuer à lui être régulièrement versée. Au prix de quelques précautions comme de prendre bien soin de préciser et de faire préciser par ceux qui parlent de lui que « c'est à Washington qu'il habite et que la France n'est qu'un lieu

²³ Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime, op. cit.*, 1^{er} mai 1953, p. 304. Voir dans Mireille Sacotte, *Lettres à une dame d'Amérique, op. cit.*, p. 220-246, plusieurs lettres échangées, en 1952, à propos du poète, par John Marshall et Jules Cain, Archibald MacLeish, T.S. Eliot et Henri Peyre.

²⁴ Le poète dans sa « Biographie » évoque seulement son refus réitéré de cette charge de cours (*O.C.*, p. xxv) mais Katherine Biddle témoigne d'une possible acceptation de cette bourse (83 000 €) comme « dernier poste avant de rentrer définitivement en France » au cas où la bourse de la Fondation Bollingen ne lui serait plus versée (Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime, op. cit.*, 27 janvier 1952, p. 266).

²⁵ *Ibid.*, 6 juillet 1946, p. 132.

²⁶ Lettre à Katherine Biddle, 20 août 1946 (*id.*, *Courrier d'exil, op. cit.*, p. 139).

Souffle de Perse n° 15 • 66

de séjour ». A Katherine Biddle par exemple, il précise bien, en 1960, qu'il le faut « pour les besoins de la Fondation Bollingen »²⁷.

*

Mais même portée à 350 \$, la bourse à elle seule aurait-elle permis d'assumer les frais fixes attachés à la possession de deux domiciles ? Force est d'envisager l'hypothèse selon laquelle son mariage, avec Dorothy, le 26 avril 1958, a sorti *AL* de l'impasse où il se trouvait. Car la famille de son épouse, les Milburn, n'était pas seulement « américaine de vieille souche anglaise », elle était aussi assez riche, mais sans plus²⁸. Selon Katherine Biddle, il a été très tôt question de mariage entre eux (dès janvier 1950)²⁹.



Dorothy Russell, épouse Leger
© Fondation Saint-John Perse

²⁷ *Id.*, *Saint-John Perse intime*, *op. cit.*, 13 février 1960, p. 352.

²⁸ Ses grands-parents étaient très riches mais son père semble avoir tout dissipé en courses de chevaux notamment (information communiquée par Carol Rigolot).

²⁹ *Ibid.*, 6 janvier 1950, p. 200.

Le poète a immédiatement vu le problème né de la disproportion entre sa situation financière et celle de Dorothy mais l'évoque en des termes si inattendus qu'on peut se demander s'il y croit vraiment. Il a en effet très tôt confié à Katherine Biddle, à propos de Dorothy, qu'« il n'a pas les moyens de subvenir à ses besoins »³⁰, comme si là était le problème (elle a les moyens de faire face à ses besoins, et au-delà). C'était en 1950. Deux ans plus tard, le problème s'est un peu déplacé :

Il voudrait l'épouser, mais comment lui demander de sacrifier sa pension alimentaire de 15 000 \$ par an quand lui a si peu ?

La disproportion entre leurs deux situations financières est encore nommée mais le problème porte sur le manque à gagner qui résulterait du remariage de Dorothy, qu'il soit lui-même riche ou pauvre n'y changerait rien. Ce remariage de Dorothy en effet suspendrait l'obligation pour son ancien mari de lui verser une pension. Elle se veut rassurante, « elle pense qu'[Alexis et elle] pourraient vivre des 5 000 \$ par an qui lui resteraient [des revenus qui lui sont propres], mais Alexis se tourmente pour savoir s'il n'est pas orgueilleux et coupable de lui permettre un tel geste »³¹. Dorothy parle gestion, *AL* parle morale. Apparemment, le sujet travaille beaucoup *AL* car il tombe assez malade à cette époque (mais il peut s'agir d'une coïncidence). Pendant plusieurs mois.

S'il va beaucoup mieux, est-ce à dire qu'il a surmonté ses obstacles ? La solution a semble-t-il été trouvée par le mari de Katherine Biddle et *AL* s'y est manifestement rallié :

Francis a donné des conseils à Alexis sur les affaires financières de Dot. Tout irait mieux si l'on pouvait convaincre M. Russell de lui verser un forfait de 100 000 \$ à la place de sa pension alimentaire annuelle.

³⁰ *Ibid.*, 27 août 1950, p. 220.

³¹ *Ibid.*, 7 février 1952, p. 267. Les 15 000 \$ de la pension font 89 000 € 2010, les 5 000 \$ de revenus indépendants font 30 000 €.

Souffle de Perse n° 15 • 68

C'est un pari : verser en une fois ces 100 000 \$ au lieu des 15 000 \$ annuels s'avèrerait intéressant pour le mari dès la septième année. Francis Biddle entre dans les détails :

Cette somme [les 100 000 \$], investie, rapporterait 5 000 \$. Avec les 5 000 \$ de revenus que [Dot] touche déjà, cela ferait 10 000 \$ qui leur permettraient de vivre modestement à deux.

Commentaire de Katherine :

Devant ces différentes possibilités, Alexis s'est animé. A la fin, il a dit combien la conversation lui avait été utile³².

Le principal problème est la question des convenances et du qu'en dira-t-on : comment échapper au soupçon d'avoir fait un « mariage américain », autrement dit, un mariage intéressé. La solution qu'il a mise en pratique consiste à faire complètement l'impasse sur les questions financières aux yeux du public (dans ses lettres privées, il n'en va pas de même), ce qui présente l'avantage d'être en cohérence avec son statut de pur poète, voué à l'art plus qu'à l'argent.

En mars 1953 pourtant, rien ne semblait encore avoir été décidé. Marthe de Fels, de passage une nouvelle fois en Amérique, évoque devant Katherine Biddle « les accès de colère d'Alexis, ses préoccupations financières »³³. La décision de se marier, et de se marier avec Dorothy, a pu être prise dans les mois qui ont suivi, voire plus tard, en 1954 ou 1955. Il est tentant d'imaginer que cette décision a été prise en même temps que celle de faire chercher, par Mina Curtiss, un toit pour le couple, soit en 1955³⁴.

³² *Ibid.*, 27 septembre 1952, p. 287-288. Note de Carol Rigolot : « Le couple aurait l'équivalent de 60 000 €, bien au-dessus de la bourse que touchait Saint-John Perse de la Fondation Bollingen ».

³³ *Ibid.*, 21 mars 1953, p. 302.

³⁴ Autre scénario possible : le mariage a pu être décidé d'abord mais sa réalisation retardée pour que la pension alimentaire puisse être versée le plus longtemps possible, ceci dans l'hypothèse où l'ex-mari de Dorothy n'aurait pas accepté

Le problème n'était pas Dorothy, manifestement elle aime et admire *AL*, les autres amies américaines du couple en témoignent abondamment, et très tôt elle a mis ses moyens à sa disposition. Tout le monde pense, et *AL* lui-même, qu'elle sera pour lui une épouse idéale, « grande, cheveux noirs, très distinguée, environ vingt ans de moins que lui », « belle, efficace, discrète, généreuse »³⁵. Il en est parfaitement conscient lui-même, sa décision de l'épouser est réfléchie³⁶, fondée sur la distinction classique entre amour-passion et amour-estime : à Katherine Biddle qui l'assurait que « Dorothy ferait une bonne épouse », il a répondu « par une longue *dissertation* pour dire qu'elle n'est pas le genre de femme qu'il aurait eue dans sa *vie passionnelle* ; elle est parfaite « pour maintenant »³⁷. Et pour le reste de sa vie, l'avenir l'a montré : en 1967, dans son carnet noir rédigé pendant sa dernière croisière en Méditerranée, non destiné à la publication et donc aussi sincère qu'on peut l'être, *AL* confirme, devant l'image de Dorothy, « couchée, les mains croisées d'orange sur le sein / le flanc, col incliné, face très pure et très touchante (le corps à peine soulevé d'un souffle d'immortelle / qui n'est pas de mortelle », qu'il n'est rien à regretter :

C'est à cette femme / être / là que j'ai donné ma foi³⁸.

la solution envisagée par Francis Biddle d'un versement forfaitaire, ce qui est probable : M. Russell semble avoir été alors dans une situation financière difficile qui l'ont vraisemblablement empêché de débloquer les 100 000 \$ prévus. On comprend dans ces conditions que le mariage ait été retardé au maximum, il faisait perdre à Dorothy sa pension alimentaire, soit les 3/4 de ses revenus.

³⁵ Lettre de Katherine Biddle à Allan Tate, 2 mai et 19 avril 1958 (Carol Rigolot, *Lettres atlantiques*, op. cit., p. 193 et 191).

³⁶ *Ibid.*, 2 mai, p. 193 : « Ils sont amis depuis longtemps. [...] Je sais qu'il a bien réfléchi ».

³⁷ *Ibid.*, 27 août 1950, p. 220. Les mots en italique sont en français dans le Journal de Katherine Biddle.

³⁸ *Croisière aux Îles Éoliennes* (1967), Pauline Berthail et Antoine Raybaud éd., *Cahiers Saint-John Perse*, n° 8-9, Gallimard, 1987, p. 262.

Souffle de Perse n° 15 • 70

En 1940, à Arcachon, chez Marthe de Fels, juste avant de quitter le pays, il avait certes insisté tant et plus pour qu'elle le suive mais en excluant toute idée de mariage entre eux, aussi avait-elle refusé³⁹. Lui voulait seulement « la garder tout en ne la laissant pas tout envahir », Raymond de Sainte-Suzanne en a témoigné en 1939 comme d'une constante de son caractère : les femmes, « il est certain qu'il les aime avec force et même avec tendresse, mais certain aussi qu'il a veillé et réussi à ne jamais se laisser dominer par aucune d'elles »⁴⁰. Marthe de Fels ? En juillet 1946, à la veille de l'accueillir à New York, alors qu'« on pourrait imaginer qu'il soit ravi de la voir venir, [...] il a une tête plutôt maussade et triste ». C'est que « AL redoute un peu les ordres de Marthe »⁴¹. Rien de tel à craindre de la part de Dorothy : après plusieurs années de vie commune, il était clair qu'AL ne courait aucun risque en l'épousant, elle qui, au témoignage de tous, est si sympathique, discrète, délicate, douce, généreuse, agréable et amusante, charmante, gentille... « sans jamais s'imposer »⁴².

Il paraît qu'AL aurait proposé à Marthe de l'épouser en 1956, c'est du moins ce qu'elle a affirmé aux Hoppenot deux ans plus tard,

³⁹ « Je revois, en août 1944, Marthe de Fels m'expliquant qu'Alexis (Léger) lui avait demandé de le suivre en exil. A l'entendre, elle était déchirée entre lui et son mari. André de Fels la suppliait de rester en France » (Paul Morand, *Journal inutile*, op. cit., 16 décembre 1968, tome 1, p. 110). Son refus de quitter son mari tient aussi au fait qu'elle n'a aucune fortune personnelle et qu'elle lui doit d'être insérée dans un réseau de relations qui était toute sa vie. Lilita Abreu le dit sans ambages à Katherine Biddle : « Le comte tient l'argent » (Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime*, op. cit., 12 juin 1946, p. 126).

⁴⁰ Raymond de Sainte-Suzanne, *Une politique étrangère – Le Quai d'Orsay et Saint-John Perse à l'épreuve d'un regard (novembre 1938-juin 1940)*, Henriette et Philippe Levillain éd., Viviane Hamy, 2000, 26 novembre 1939, p. 150 et 155.

⁴¹ Explication donnée par Lilita Abreu (*ibid*, 6 juillet 1946, p. 131). AL « oblige Marthe à écrire des livres pour qu'elle s'occupe et évite de le déranger ».

⁴² Pour ne citer que les qualificatifs utilisés par Katherine Biddle relevés dans Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime*, op. cit., 6 avril 1949, p. 169 ; 27 novembre 1949, p. 197 ; 24 mai 1950, p. 208 ; 17 mars 1951, p. 232 et 5 août 1951, p. 245.

au moment où elle venait d'apprendre qu'il allait épouser Dorothy⁴³, mais au regard de ce que nous avons montré de l'état d'avancement du projet de retour à l'époque de cette demande supposée, force est de douter de son témoignage et de le mettre au compte de son dépit personnel. Et de douter aussi qu'AL ou Marthe, ou les deux, lors de leurs retrouvailles en 1946, aient envisagé de se marier. Même si cela a été, le ralliement d'AL à ce projet ne serait pas né d'un choix libre et raisonné, sa situation matérielle et morale, jusqu'à cette date, ne le plaçant pas dans une situation propice à une réflexion sereine, comme ce sera le cas au sujet de Dorothy dans les années 50.

Un toit en France et des moyens suffisants pour y vivre : AL pouvait sérieusement envisager d'y réapparaître. Et exactement dans les conditions auxquelles il rêvait depuis longtemps. En 1949 en effet, au témoignage de Katherine Biddle, l'entrée dans sa vie de Dorothy Russell avait convaincu AL que tôt ou tard, il « *lui faudra[it] faire face aux grandes décisions : la France ou l'Amérique ? Marthe ou Dot Russell ?* ». Mais le choix était-il obligatoirement entre la France et Marthe, d'un côté, et Dorothy Russell et l'Amérique, de l'autre ? Immédiatement, il se demandait : ne « *pourra[it]-il « avoir les deux ?* »⁴⁴

Les deux quoi ? La France et l'Amérique ? On sait qu'il y est parvenu : à partir de 1957 et aussi longtemps que sa santé le lui

⁴³ « Il y a encore deux ans, il m'avait demandé de m'épouser » (Journal d'Hélène Hoppenot, cité par Renaud Meltz, *Alexis Leger, op. cit.*, p. 732).

⁴⁴ Réflexion personnelle de Katherine Biddle ou bien rapporte-t-elle comme souvent, au style indirect libre, une confidence d'AL ? Qu'on en juge par le contexte : « 18 octobre [1949]. Je rentre à la maison juste à temps pour recevoir un télégramme : 'La loi en faveur d'Alexis Leger a été votée par le Sénat. Cordialement, Harley Kilgore'. Nous avons téléphoné immédiatement à AL en le taquinant un peu avant de lui annoncer la nouvelle. Il est bouleversé. Je lui ai dit de ne pas fêter cela avant notre retour à Washington. Il promet de rester *en deuil* jusque là. Maintenant il lui faudra faire face aux grandes décisions : la France ou l'Amérique ? Marthe ou Dot Russell ? Peut-il vraiment avoir les deux ? » (Carol Rigolot, *Saint-John Perse intime, op. cit.*, 18 octobre 1949, p. 196).

permettra, il a partagé son année entre la France et l'Amérique. Ce qu'on sait moins, c'est que marié ou pas, il a continué à rencontrer, y compris aux Vigneaux, ou chez des amis communs tels les Hoppenot, son amie de toujours, Marthe de Fels, la plus efficace des agents littéraires qui puisse s'imaginer...⁴⁵

*

Il est discrètement revenu en France. « Sans passer par Paris », ou plutôt, sans avoir ébruité ce premier retour, ou alors seulement à ses proches (ses trois sœurs), ou des amis de confiance, Paulhan⁴⁶ ou Dag Hamarskjöld⁴⁷. Il a toutes les raisons de penser, au moment où il ne se contente plus d'envisager son retour mais quand il le programme, au plus tard en 1955, qu'il peut réapparaître sans risque mais sait-on jamais... D'où sa discrétion.

Les raisons qui ont retardé son retour ne peuvent qu'être très graves, suffisamment en tout cas pour l'empêcher de se précipiter au chevet de sa mère tant aimée dès qu'il sut qu'elle était au plus mal. Elle mourra en 1948. Il dira plus tard, dans ses lettres, sa douleur de

⁴⁵ Il suffit d'y porter attention : beaucoup de correspondances, journaux intimes et livres de souvenirs, attestent de la proximité d'AL et de Marthe de Fels, jusqu'à la mort du poète en 1975.

⁴⁶ AL a d'abord évoqué, sans autre précision, dans une lettre à Jean Paulhan, son « premier retour en France » le 6 avril et trois jours plus tard, il lui annonce qu'il « ne sera plus en Amérique après le 18 mai » (*Correspondance Saint-John Perse-Jean Paulhan (1925-1968)*, Joëlle Gardes Tamine éd., *Cahiers Saint-John Perse*, n° 10, Gallimard, 1991, p. 135 et 136.

⁴⁷ « A Paris même, où je passerai le plus rapidement possible, je séjournerai en toute discrétion et n'ai annoncé ma venue qu'aux miens. [...] *Je sais pouvoir partager avec vous cette discrétion* », lettre à Dag Hamarskjöld, in *Alexis Leger-Dag Hamarskjöld, Correspondance (1955-1961)*, Marie-Noëlle Little éd., *ibid.*, n° 11, Gallimard, 1993, 19 mai 1957, p. 120. Souligné par l'auteur. Il a en fait rencontré, outre Jean Paulhan, Gaston Gallimard, « la veuve de Claudel, Henri Hoppenot, Vallery-Radot, un avocat, un banquier, un perceuteur, un parlementaire, un journaliste diplomatique et Jules Cain ». (*Correspondance Saint-John Perse-Jean Paulhan, op. cit.*, 4 février 1958, p. 137-138).

ne pas l'avoir revue, il fera état de cette douleur en 1972 dans son *Pléiade*. Rien n'autorise à douter de cette douleur et justement, son intensité oblige à imaginer des raisons de son absence autrement plus sérieuses qu'une simple question d'intendance. D'autant qu'un aller-retour en avion, en 1948, était quand même à portée de sa bourse.

Ces raisons sont d'ordre politique, en rapport direct avec les responsabilités qui furent les siennes avant la guerre comme Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères. Qu'en dire pour l'heure ? Que pendant la guerre, autant qu'il le pouvait, et depuis la Libération, il a suivi de très près l'actualité politique en France, dans la presse américaine mais aussi grâce aux lettres et visiteurs qu'il reçoit. Qu'il sait avoir été et être encore, à la Libération, l'objet d'attaques virulentes. Il a été nommé et cité le 5 juillet 1946 à la tribune de l'Assemblée nationale, au cours du débat sur la validation ou l'invalidation de l'élection de Paul Reynaud comme député du Nord, c'est dans le *Journal officiel*. Dans la foulée une proposition de loi a été déposée le 11 juillet par André le Troquer dont l'article premier est explicite :

Il sera procédé à une enquête parlementaire sur l'ensemble des événements survenus en France de 1933 à 1945 afin de rechercher les causes de l'armistice, de déterminer les responsabilités encourues et de proposer s'il y a lieu les sanctions politiques et judiciaires.

La loi sera votée le 31 du mois d'août, son objet s'est précisé :

Il sera procédé à une enquête sur l'ensemble des événements politiques, économiques, *diplomatiques* et militaires qui, de 1933, ont précédé, accompagné et suivi l'armistice, afin de déterminer les responsabilités encourues et de proposer, s'il y a lieu, les sanctions politiques et judiciaires.

Nombre de personnalités seront entendues, pendant des mois et des mois, de mai 1947 au début de 1950. D'Alexis Leger, il y sera souvent question, jamais en bonne part. Le rapport sera finalement rédigé et publié, ainsi que le texte de toutes les dépositions, au *Journal officiel*, en 1951. Tout cela, il ne peut pas ne pas le savoir.

Souffle de Perse n° 15 • 74

Nombre de personnalités qui étaient aux affaires avant guerre publient leurs mémoires, Paul Reynaud en 1947. De New York, il peut sembler au poète-diplomate qu'une meute est à ses trousses.

Mieux valait attendre que les choses se calment et même, à la limite, que le diplomate ne réapparaisse pas mais seulement son double, Saint-John Perse, le poète.

(à suivre).